



Bienvenue à la Ville de Mirabel!

Tu souhaites faire partie d'une municipalité dynamique et en pleine expansion?
Tu aimes travailler dans un environnement qui favorise la collaboration et le travail d'équipe?
Les défis te motivent et tu aimes faire avancer les choses?
Ça tombe bien, nous sommes à la recherche d'une perle!

Comptant près de 68 000 citoyens, parmi les plus jeunes de la province, Mirabel est la 18e ville en importance au Québec et est reconnue pour la qualité de vie, les grands espaces et la proximité de la nature.
Viens rejoindre une municipalité pleine de vie, on a hâte de te parler!

À Mirabel, on M la vie!

Préposé et journalier - chauffeur aux parcs et terrains de jeux

Titre du poste : Préposé et journalier - chauffeur aux parcs et terrains de jeux

Service : Des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Domaine d'emploi : Loisirs, culture et vie communautaire

Statut : Personne salariée saisonnière

Nombre de poste : 1

Numéro de concours : J0725-0673

Date d'affichage : Le 24 juillet 2025

Date de fin d'affichage : Le 6 août 2025

Nature du travail :

La Ville de Mirabel est à la recherche d'une personne dynamique pour agir à titre de personne salariée saisonnière au poste de préposé et journalier - chauffeur aux parcs et terrains de jeux au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

Relevant du contremaître du Service, le préposé et journalier - chauffeur aux parcs et terrains de jeux :

- Accomplit divers travaux reliés à l'entretien, la réparation et/ou la construction des équipements du Service (arénas, parcs, terrains de balle, patinoires extérieures, centres culturels et autres);
- Utilise divers véhicules, pièces d'équipement et outils électriques, mécaniques ou autres;
- Effectue toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

Il est à noter que des affectations surviendront à l'opération de la surfaceuse à glace selon les besoins du Service. Lors de ces affectations, la personne salariée devra intégrer les horaires déjà établis qui sont variables le jour et le soir, sur semaine et fin de semaine.

Exigences :

- Diplôme d'études secondaires (DES) ou équivalence reconnue;
- Posséder un minimum d'une année d'expérience pertinente;
- Permis de conduire de classe 3 valide ou s'engager à l'obtenir durant le mandat de travail;
- Attestation pour le cours de santé et sécurité générale sur les chantiers de construction;
- Expérience pratique de base en menuiserie, soudure et plomberie;
- Bonnes habiletés dans les travaux manuels;
- Expérience d'opération d'une surfaceuse à glace (atout).

Horaire de travail :

L'horaire de travail est de 40 heures par semaine du lundi au vendredi. Pour la période allant de la troisième semaine complète du mois d'avril au vendredi précédant la première semaine complète du mois de novembre, l'horaire de travail est de quarante (40) heures par semaine. L'horaire est le suivant à l'exception des affectations dans les arénas :

- lundi et mardi : de 7 h 30 à 16 h 30, avec une demi-heure (½) pour le dîner;
- mercredi et jeudi : de 7 h 30 à 16 h 15, avec une demi-heure (½) pour le dîner;
- vendredi : de 7 h 30 à 12 h.

Conditions de travail :

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

Le taux horaire de l'échelon 1 est de 29,29\$ et de l'échelon 7 de 35,04\$. (+15% d'avantages sociaux)

INSCRIPTION

Pour visualiser l'offre d'emploi, veuillez suivre le lien hypertexte suivant :

<https://clients.njoyn.com/CL4/xweb/xweb.asp?tbtoken=ZVBdRBJRDVAGa3x5TCRdHU9AeRIsaVVVeZMWikOCHktWTESXURoe2IHeE0YGhJTTnVgF3Y%3D&chk=ZVpaShM%3D&clid=71754&page=jobdetails&jobid=J0725-0673&BRID=EX419559&SBDID=1&LANG=2>

Pour postuler, vous devez au préalable créer votre profil dans la section « Mon Profil » avant la date de fin d’affichage et appuyer sur le bouton « Postuler maintenant » au bas de l’écran. Toutes les demandes d’emploi doivent être soumises via le site Internet de la Ville de Mirabel et être accompagnées d’une lettre expliquant votre intérêt pour ce poste. Toute candidature incomplète ou reçue par courriel, par télécopieur ou par courrier sera refusée.

La Ville de Mirabel propose un environnement de travail où le respect, la diversité, l’équité et l’inclusion sont des valeurs premières. Nous invitons toutes personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes en situation de handicap. Également, n’hésitez pas à nous faire part d’arrangements spéciaux nécessaires, advenant que vous soyez invités à un processus de sélection.

Veuillez noter que le genre masculin est utilisé dans l’unique but d’en alléger la lecture. Nous ne communiquerons qu’avec les candidats retenus en entrevue.